

Besoins cernés des détenus sous responsabilité fédérale : 2020

À leur admission dans un établissement fédéral, les délinquants autochtones ont de plus grands besoins d'intervention que les délinquants non autochtones.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les besoins particuliers (études, emploi, etc.) de chaque délinquant ou délinquante sont méthodiquement consignés à son admission dans un établissement fédéral. À l'échelle internationale, ces variables font partie des procédures d'évaluation objective visant la classification des délinquants et l'élaboration de plans d'intervention personnalisés.

Ce que nous avons fait

Le processus d'évaluation initiale et de planification correctionnelle du Service correctionnel du Canada normalise la consignation dans le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) de l'ensemble des besoins particuliers de chaque délinquant et délinquante avant son exposition au système de justice pénale et aux services correctionnels. Les données de l'étude ont été tirées de la section portant sur la définition et l'analyse des facteurs dynamiques du SGD à la mi-exercice 2020-2021 pour toute la population de délinquants incarcérés dans un établissement fédéral. Des indicateurs étaient disponibles pour la majorité des délinquants autochtones et non autochtones. Il manquait cependant certaines données en raison de leur ancienneté et parce que certains cas étaient en cours de traitement.

Ce que nous avons constaté

Les données tirées du SGD montrent que les taux des besoins d'intervention cernés sont plus élevés chez les hommes et les femmes autochtones que chez les non-Autochtones sous responsabilité fédérale. Les indicateurs pour lesquels la différence entre les deux groupes est importante (se reporter aux tableaux 1 et 2) semblent comporter d'importants chevauchements avec les facteurs liés aux antécédents sociaux des Autochtones qui ont été recensés.

Tableau 1 : Pourcentage des besoins cernés (indicateurs sélectionnés) chez les hommes

Indicateur	Autochtones (2 951)	Non-Autochtones (5 952)
Moins d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	77,7 %	60,5 %
Sans emploi au moment de l'arrestation	79,2 %	63,5 %
Instabilité du logement	55,0 %	35,0 %
Instabilité financière	75,8 %	60,2 %
Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance	51,5 %	25,7 %
Soupçonné d'être affilié à un gang de rue/au crime organisé	23,5 %	13,3 %
Consommation de drogue à un jeune âge	85,9 %	55,4 %
Consommation d'alcool ou de drogue conduisant au non-respect de la loi	91,0 %	63,7 %
L'alcool et/ou les drogues font partie du cycle de délinquance	88,2 %	59,7 %

Tableau 2 : Pourcentage des besoins cernés (indicateurs sélectionnés) chez les femmes

Indicateur	Autochtones (216)	Non-Autochtones (253)
Moins d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	68,1 %	49,0 %
Sans emploi au moment de l'arrestation	92,7 %	69,8 %
Instabilité du logement	69,4 %	47,6 %
Instabilité financière	82,9 %	68,3 %
Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance	53,0 %	36,2 %
Soupçonnée d'être affiliée à un gang de rue/au crime organisé	27,4 %	3,2 %
Consommation de drogue à un jeune âge	84,3 %	51,2 %
Consommation d'alcool ou de drogue conduisant au non-respect de la loi	94,9 %	60,6 %

Ce que cela signifie

La représentation disproportionnée des Autochtones dans les établissements fédéraux se manifeste à l'aboutissement du système de justice pénale. Les différences mises en lumière dans ces analyses soulignent la nécessité de prévoir plus d'interventions ciblées et adaptées à la culture qui tiennent compte des facteurs liés aux antécédents sociaux des Autochtones. Il faut élaborer davantage de programmes et assurer un plus grand soutien communautaire pour réduire les déterminants sociaux de l'exposition au système de justice pénale.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par: Larry Motiuk et Leslie-Anne Keown